

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAISANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 4 juillet 1914, a.m.

Son Honneur le Maïte Martin, Président; MM. les
Commissaires Ainey, Côté, Hébert et McDonald.

1.—Soumis un compte au montant de \$167.50 de MM.
E. Globensky & Co., pour impression de factum en rap-
port avec la cause de Boilard vs la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par
M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte.

2.—Soumis un état des dépenses des délégués de la Ci-
té à la Convention tenue à Calgary.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par
M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Qu'une somme de \$370.55 à être imputée sur
le fonds de réserve, soit votée pour compléter le montant
nécessaire au paiement des dépenses de la délégation.

3.—Soumis un mandat pour le paiement d'une somme
de \$10,000 aux familles des sinistrés de l'Empress of Ire-
land.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par
M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

4.—Soumise une demande de la Montreal Abattoirs Li-
mited de se faire payer une somme de \$583.33 en rapport
avec leur contrat pour l'enlèvement des animaux morts.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par
M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer cette demande au Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène pour savoir si la nuisance
causée par cette Compagnie a disparu ou s'il y a amélio-
rations.

5.—(22044) Et advenant midi, le Bureau procède à l'ou-
verture des soumissions pour la fourniture de deux bouil-
loires pour la station de pompage du Bas Niveau, Dé-
partement de l'Aqueduc.

Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence
des parties intéressées:

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 4th July 1914, a.m.

His Worship Mayor Martin, Chairman; Messrs. Ainey,
Côté, Hébert and McDonald, Commissioners.

1.—Submitted an account amounting to \$167.50, from
Messrs. E. Globensky & Co., for printing a factum in con-
nection with the case of Boilard vs. the City of Montreal.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Com-
missioner McDonald, it was

Resolved: That payment of said account be authorized.

2.—Submitted a statement of the expenses incurred by
the City's delegates to the Calgary Convention.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Com-
missioner McDonald, it was

Resolved: That a sum of \$370.55, to be charged against
the reserve fund, be voted to make up the amount re-
quired to pay the expenses of the said delegates.

3.—Submitted a warrant for the payment of a sum of
\$10,000 to the families of those who lost their lives through
the foundering of the Empress of Ireland.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Com-
missioner McDonald, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

4.—Submitted an application from the Montreal Abat-
toirs Limited to be paid a sum of \$583.33 in connection
with their contract for the removal of dead animals.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Com-
missioner McDonald, it was

Resolved: That said application be referred to the
Medical Health Officer in order to know whether the
nuisance caused by the said Company has been abated or
attenuated.

5.—(22044) And at noon, the Board proceeded to open
the tenders for the supply of two boilers for the Low
Level Pumping Station, Water Department.

The following tenders were opened in presence of the
interested parties:

Résolu: D'accorder le contrat à la Compagnie Douglass Milligan pour la construction d'une cheminée en brique (Radial brick), d'autoriser la passation d'un contrat au coût de \$6,105, et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

11.—Soumise une réquisition (No 9) du Surintendant des Impressions et de la Papeterie pour impression et articles de bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ladite réquisition.

12.—(21847) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise à MM. Palermo, Gentile & Co. d'une somme de \$445.25, pour pourcentage retenu sur le contrat pour la construction d'un égout rue Turenne.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit pourcentage.

13.—(21845) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise à M. J. H. Leahy, d'une somme de \$660 pour pourcentage retenu sur le contrat pour la construction d'un égout sur la rue Boyce.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit pourcentage.

14.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise à MM. Glibert, Paye & Cie d'une somme de \$173.30 pour pourcentage retenu sur le contrat pour la construction d'un égout sur la rue Everetta.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit pourcentage.

15.—(21844) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise à MM. Glibert, Paye & Cie d'une somme de \$121 pour pourcentage retenu sur le contrat pour la construction d'un égout sur la rue Napoléon.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit pourcentage.

16.—(21841) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant d'accorder la permission à la Montreal Light, Heat & Power Co. d'ériger des poteaux sur les rues suivantes:

Rue Bordeaux, côté Est;

Rue Garnier, côté Ouest;

Rue Molson, côté Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi dudit permis.

17.—(21842) Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant d'accorder la permission à la Montreal Light, Heat & Power Co. de poser des poteaux sur certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi du permis demandé aux conditions mentionnées au rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie.

18.—(20597) Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, recommandant d'accorder le permis à la Dominion Glass Co. de poser un tuyau en fer de 4 pouces, sous les rues Charlevoix et Wellington, entre ses ateliers et la voie du Grand Tronc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolved: That the contract be awarded to the Douglass Milligan Co. for the construction of a brick chimney (Radial brick), and that the passing of a deed be authorized at a cost of \$6,105, and that His Worship the Mayor and City Clerk be authorized to sign the contract to be entered into, and that the refund of deposits to the unsuccessful tenderers be authorized.

11.—Submitted a requisition (No. 9) from the Superintendent of Printing and Stationery Department, for printing and office supplies.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said requisition be approved.

12.—(21847) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Messrs. Palermo, Gentile & Co. be refunded the sum of \$445.25, representing the percentage retained on their contract for the construction of a sewer on Turenne street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the refund of said sum be authorized.

13.—(21845) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Mr. J. H. Leahy be refunded the sum of \$660 representing the percentage retained on his contract for the construction of a sewer in Boyce street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the refund of said sum be authorized.

14.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Messrs. Glibert, Paye & Co. be refunded the sum of \$173.30, representing the percentage retained on their contract for the construction of a sewer in Everetta street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the refund of said sum be authorized.

15.—(21894) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Messrs. Glibert, Paye & Co. be refunded the sum of \$121, representing the percentage retained on their contract for the construction of a sewer in Napoleon street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the refund of said sum be authorized.

16.—(21841) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that the Montreal Light, Heat & Power Co. be allowed to erect poles on the following streets:

Bordeaux street, east side;

Garnier street, west side;

Molson street, east side.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said permit be granted.

17.—(21842) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that the Montreal Light, Heat & Power Co. be allowed to erect poles on certain streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said permission be granted on the conditions mentioned in the report of the Engineer Superintendent of the Road Department.

18.—(20597) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, recommending that the Dominion Glass Co. be allowed to lay a 4" iron pipe under Charlevoix and Wellington streets, between its shops and the Grand Trunk Railway tracks.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi dudit permis, aux conditions mentionnées au rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie en date du 7 juillet 1914.

19.—(2188) Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, transmettant le profil de la rue Iberville, entre les rues des Carrières et Masson.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit profil et d'autoriser le Secrétaire à le signer.

20.—(20518) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise d'un dépôt de \$340 à MM. Williams & Wilson en rapport avec le contrat pour la fourniture de machineries.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

21.—(21961) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise des dépôts suivants, en rapport avec la démolition de bâtisses, etc.

F. Sirois, construction d'un mur, propriété Nos. 367-369 rue Notre-Dame Ouest	\$100.00
L. Carmel, propriété No. 175 Jacques Hertel	45.00
E. Themens, propriété No. 1296-1298 Côte des Neiges	4.50
J. F. Lawlor, propriété No. 1230 Côte des Neiges	18.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser la remise desdits dépôts.

22.—(21993) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise à M. R. Charlebois d'un dépôt de \$666 en rapport avec le contrat pour la fourniture d'uniformes pour le département de Police durant l'année 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

23.—(21647P) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise à M. Bigaouette, d'un dépôt de \$81 en rapport avec le contrat pour la démolition des bâtisses situées entre les numéros 12-32 de la rue Préfontaine et 1650-65 de la rue Notre-Dame Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

24.—(17818) Soumis un rapport des Estimateurs de la Cité, en rapport avec l'expropriation d'une lisière de terrain appartenant à M. C. N. Bleau, rue Wolfe.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport conformément à l'article 452 de la Charte de la Cité, concernant les expropriations annuelles.

25.—(22004) Soumise une demande du journal "Evening News", demandant d'être placé sur la liste des journaux dans lesquels la Ville annonce.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Greffier de la Cité pour rapport.

26.—(21741) Soumis une lettre de la Cie du Grand Tronc en rapport avec leur demande de permis pour la construction de deux voies additionnelles, à partir de la rue Richmond à la Jonction de St-Henri.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said permit be granted, on the conditions mentioned in the report of the Engineer Superintendent of the Road Department, dated the 7th July 1914.

19.—(21888) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting the profile of Iberville street, between des Carrières and Masson streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said profile be approved and that the Secretary be authorized to sign the same.

20.—(20518) Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, recommending that Williams & Wilson be refunded their deposit of \$340 made in connection with their contract for the supply of machinery.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the refund of said deposit be authorized.

21.—(21961) Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, recommending that the following deposits made in connection with the demolition of buildings, etc., be refunded to:

F. Sirois, construction of a wall, property Nos. 367-369 Notre Dame street West.	\$100.00
L. Carmel, property No. 175 Jacques Hertel	45.00
E. Themens, property Nos. 1296-1298 Côte des Neiges	4.50
J. F. Lawlor, property No. 1230 Côte des Neiges	18.00

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said deposit be refunded.

22.—(21993) Submitted a report from the Superintendent of the Purchasing and Sales Department, recommending that Mr. R. Charlebois be refunded a deposit of \$666, made in connection with his contract for the supply of uniforms for the Police Department during the year 1914.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said deposit be refunded.

23.—(21647P) Submitted a report from the Superintendent of the Purchasing and Sales Department, recommending that Mr. Bigaouette be refunded a deposit of \$81 made in connection with his demolition of buildings situated between numbers 12-32 Préfontaine street and 1650-65 Notre Dame street East.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said deposit be refunded.

24.—(17818) Submitted a report from the City Assessors in connection with the expropriation of a strip of land belonging to Mr. C. N. Bleau, Wolfe street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be transmitted to Council, in accordance with article 452 of the City Charter, concerning the annual expropriations.

25.—(22004) Submitted an application from the "Evening News", asking to be placed on the list of newspapers in which the City publishes its advertisements.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the matter be referred to the City Clerk for a report.

26.—(21741) Submitted a letter from the Grand Trunk Railway Co., in connection with their application for permission to lay two additional tracks, from Richmond street to St. Henry Junction.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Résolu: De référer la question à M. W. H. Butler, l'un des Avocats de la Cité, avec instructions de comparaître devant la Commission des Chemins de Fer, siégeant à Ottawa ou Montréal, et là s'entendre avec les autorités de la Compagnie du Grand Tronc et obtenir de ladite Compagnie une déclaration à l'effet que le fait d'accorder le permis de mettre des voies à niveau additionnelles ne devra pas être interprété comme intervenant dans le projet de l'élévation des voies, travaux de construction desdites voies élevées devant commencer incessamment et

Il est en outre

Résolu: De prier M. Butler de préparer l'acte d'entente et la résolution qui devra être adoptée par le Conseil sur le rapport du Bureau.

27.—(20043) Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, recommandant l'octroi d'un permis à la McLennan Lumber Company de construire un égout privé à travers la rue St-Ambroise, pour égoutter sa manufacture dans la Petite Rivière St-Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi dudit permis, aux conditions mentionnées au rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, en date du 3 juillet 1914.

28.—Soumis un projet de contrat à être passé avec la Cie du Grand Tronc et la Cité de Montréal, en rapport avec la pose d'une conduite d'eau de 30 pouces, en dessous des voies de la rue Rose de Lima.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer ledit acte d'arrangement.

29.—Soumis le rapport des Evaluateurs en rapport avec l'expropriation d'une lisière de terrain appartenant à M. B. Damiens et al., et située sur l'avenue Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil, conformément à l'article 452 de la Charte (expropriations annuelles).

30.—(21107) Soumis le dossier en rapport avec l'expropriation de la rue Denonville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De donner instructions au Département en Loi de procéder à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Denonville, suivant le plan préparé par l'Ingénieur en Chef de la Cité, daté le 10 juin 1914, et conformément à la résolution du Conseil en date du 25 juin 1914.

31.—(21634) Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, déclarant qu'une somme de \$1,128 est nécessaire pour compléter le montant nécessaire au paiement du coût d'achat de la propriété de M. Michael Bahen, pour l'élargissement de la rue Smith.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote du crédit de \$1,128 pour compléter le montant à l'achat de ladite propriété.

32.—(21800) Soumis un rapport du Président du Bureau des Evaluateurs, recommandant le paiement du deux tiers du contingent de \$25, voté à chacun des commis de son département, à M. Wilfrid Hurtubise, qui a été congédié, et le paiement de la balance à M. Auguste Lachapelle qui a remplacé ledit M. Hurtubise depuis son renvoi.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, et de donner instructions au paie-maitre de payer le salaire de M. Hurtubise jusqu'à la date de son renvoi, savoir 7 juillet.

Resolved: That the question be referred to Mr. Butler, one of the City Attorneys, with instructions to appear before the Board of Railway Commissioners, sitting at Ottawa or Montreal, and obtain from the authorities of the Grand Trunk Railway Co. a statement to the effect that the fact of granting them permission to lay additional level tracks shall not be construed as interfering with the proposed elevation of the tracks, the construction of said elevated tracks to be proceeded with immediately and

It was furthermore

Resolved: That Mr. Butler be requested to prepare the deed of agreement and the resolution to be adopted by the Council on the report from the Board of Commissioners.

27.—(20043) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, recommending that the McLennan Lumber Co. be allowed to lay a private sewer across St. Ambrose street, in order to drain their manufacture into the Little River St-Pierre.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said permission be granted, on the conditions mentioned in the report made by the Engineer Superintendent of the Road Department, dated the 3rd July 1914.

28.—Submitted a draft of contract to be passed with the Grand Trunk Railway Co. and the City of Montreal, in connection with the laying of a 30 inch water main under the tracks of Rose de Lima street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To authorize His Worship the Mayor and the City Clerk to sign said deed of agreement.

29.—Submitted a report from the Assessors in connection with the expropriation of a strip of land belonging to Mr. B. Damiens & al., and situated on Mount Royal avenue.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be transmitted to the Council, in accordance with article 452 of the Charter (annual expropriation-).

30.—(21107) Submitted the documents in connection with the expropriation of Denonville street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the Law Department be instructed to proceed with the expropriation of the lots of land required for the opening of Denonville street, as per plan prepared by the Chief City Engineer, dated the 10th June 1914, and in accordance with the resolution adopted by the Council on the 25th June 1914.

31.—(21634) Submitted a report from the Asst.-City Clerk, stating that a sum of \$1,128 is necessary to make up the amount required to pay the cost of Mr. Michael Bahen's property, for the widening of Smith street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$1,128 be voted to make up the amount required for the purchase of said property.

32.—(21800) Submitted a report from the Chairman of the Board of Assessors, recommending that two-thirds of the \$25 contingency voted to each of the clerks of his department, be paid to Mr. Wilfrid Hurtubise who was dismissed, and that the balance of said sum be paid to Mr. Auguste Lachapelle who replaced the said Mr. Hurtubise since his dismissal.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved and that the Paymaster be instructed to pay Mr. Hurtubise his salary up to the date of his dismissal, to wit: the 7th July.

33.—Soumises des formules de soumissions pour la livraison d'une automobile patrouille pour le Département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver lesdites formules de soumissions et d'autoriser la publication des annonces.

34.—(21673) Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie en rapport avec la demande de M. l'échevin Therrien et de M. Charles Martin de faire effacer la ligne homologuée de la rue Larivière, entre les rues Visitation et Panet, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à cette demande.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'informer les requérants que le Bureau ne peut faire droit à leur demande.

35.—(21992) Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant le paiement à MM. Ross & Greig d'une somme de \$1,191 en rapport avec l'installation du plant stationnaire à la Cour de la Voirie, Division Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme de \$1,191 à MM. Ross & Greig.

36.—(22019) Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, demandant la permission de louer un casier à la Royal Trust Co. pour déposer les débetures que la Ville a en sa possession, afin de pouvoir les protéger contre les incendies.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le Trésorier de la Cité à louer un casier à raison de \$60 par année.

37.—Soumise une demande de L. Lajeunesse, gardien de l'Hôtel de Ville, demandant de continuer d'occuper le logement qu'il a présentement dans la bâtisse.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Surintendant des Edifices pour faire droit à la demande de M. Lajeunesse et pour rapport sur cette question.

38.—Soumise une lettre des Révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, au sujet de la taxe de l'eau pour la Maison-Mère de leur congrégation.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Département en Loi et au Président du Bureau des Evaluateurs pour rapport.

39.—(21937) Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, sur la demande de Mme Clara Berthiaume, de faire faire le bornage de sa propriété avec celui de la Cité qui est sur la rue Lamoricière.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que M. A. Vincent, Ingénieur en charge des Lignes et Niveaux, soit nommé pour représenter la Ville dans ce bornage avec Mme Clara Berthiaume, et de donner instructions au Département en Loi de mettre la Cie Lake of the Woods en demeure de procéder au bornage de son terrain conjointement avec la Ville, et que M. Vincent soit aussi nommé pour faire l'arpentage dans ce cas.

40.—(21240) Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, déclarant que la Ville n'a pas besoin du terrain offert par M. Ernest Paquet pour la construction d'une caserne de pompiers dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer M. E. Paquet que la Ville n'a pas besoin de ces terrains.

41.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

33.—Submitted forms of tender for the delivery of a motor patrol waggon for the Police Department.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To approve of said forms of tenders and to authorize the publication of said advertisements.

34.—(21673) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Road Department on the petition from Ald. Therrien and Mr. Charles Martin, asking that the homologated line of Larivière street, between Visitation and Panet streets, be erased, stating that he cannot recommend the granting of said request.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the petitioners be informed that the Board cannot grant their request.

35.—(21992) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that Messrs. Ross & Greig be paid a sum of \$1,191 in connection with the installation of a stationary asphalt plant in the yard of the Road Department, North Division.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment of said sum of \$1,191 to Messrs. Ross & Greig.

36.—(22019) Submitted a report from the City Treasurer, asking for permission to rent a drawer in the Royal Trust Company's vault, to deposit therein the debentures which the City has in its possession, in order to protect the same against fire.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the City Treasurer be authorized to rent a drawer at the price of \$60 per annum.

37.—Submitted a request from Mr. L. Lajeunesse, caretaker of the City Hall, asking that he be allowed to continue to occupy his present lodging.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the matter be referred to the Superintendent of Municipal Buildings with instructions to grant said request and to report on this matter.

38.—Submitted a letter from the Rev. Sisters of the Congregation of Notre Dame, anent the water tax claimed from the head institution of their congregation.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the matter be referred to the Chairman of the Board of Assessors for a report.

39.—(21937) Submitted a report from the Chief City Attorney, on the petition from Mrs. Clara Berthiaume, asking that the boundaries of her property be marked at the same time as those of the City's property on Lamoricière street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That Mr. A. Vincent, Engineer in charge of Lines and Levels, be appointed to represent the City in this connection with Mrs. Clara Berthiaume, and that instructions be given to the Law Department to notify the Lake of the Woods Company to proceed to mark the limits of their land jointly with the City, and that Mr. Vincent be also appointed to make the survey in such case.

40.—(21240) Submitted a report from the Chief of the Fire Department, stating that the City does not need the piece of land offered by Mr. Ernest Paquet for the erection of a fire station in Notre-Dame de Grâce Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That Mr. E. Paquet be informed accordingly.

41.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer un plan démontrant le prolongement du Boulevard St-Joseph jusqu'à la rue Pie IX.

42.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Qu'un délai jusqu'au 1er novembre prochain soit accordé pour la complétion du contrat accordé à M. L. Masson pour la construction de chalets à l'île Ste-Hélène.

Ajournement.

L. N. SENEICAL,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 3 août 1914, a.m.

Son Honneur le Maire Médéric Martin, Président; MM. Hébert, Ainey et McDonald.

Le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour la construction du tunnel de l'avenue du Parc et pour la construction d'une conduite d'eau en acier.

Son Honneur le Maire laisse son siège pour comparaitre en Cour Supérieure, et M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

Les soumissions suivantes sont alors ouvertes en présence des parties intéressées:

CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU EN ACIER

	Soumission	Chèque
Laurin, Leitch & Cie	\$ 17,646.63	\$ 2,000.00
Alfred Pion	19,347.40	1,934.74

CONSTRUCTION DU TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

L. A. Ott & Cie	176,176.20	17,617.62
Laurin, Leitch & Cie	185,000.00	20,000.00
Edmond Bélanger	194,000.00	19,400.00
The Kennedy Construction Co.	203,134.00	20,313.40
Théodule Lessard	207,900.00	20,790.00
T. Leonard MacBean	225,000.00	22,500.00

Le Secrétaire donne lecture d'une communication de M. P. E. Vanier, Ingénieur en charge des travaux, rectifiant le chiffre de son estimé du coût des travaux.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer les soumissions concernant la construction de la conduite en acier à l'Ingénieur en Chef pour rapport, et celles concernant la construction du tunnel de l'avenue du Parc à l'Ingénieur en Chef et à l'Ingénieur Vanier pour tabulation et rapport conjoint, et de déposer les chèques de dépôt au Bureau du Trésorier de la Cité.

Ajournement.

L. N. SENEICAL,
Secrétaire.

* * *

Resolved: That the Chief Engineer be instructed to prepare a plan showing the extension of St. Joseph Boulevard up to Pius IX street.

42.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the delay within which Mr. L. Masson was to complete his contract for the erection of lavatories on St. Helen's Island, be extended to the 1st November next.

Adjourned.

L. N. SENEICAL,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 3rd August 1914, a.m.

Present: His Worship Mayor Médéric Martin, in the chair, and Messrs. Hébert, Ainey and McDonald.

The Board proceeded to open the tenders for the construction of the Park avenue tunnel and for the laying of a steel water conduit.

His Worship the Mayor left his seat, as he had been summoned to appear before the Superior Court, and Commissioner Hébert was called to the chair.

The following tenders were then opened in presence of the interested parties:

CONSTRUCTION OF A STEEL WATER CONDUIT

	Tender	Cheque
Laurin, Leitch & Co.	\$ 17,646.63	\$ 2,000.00
Alfred Pion	19,347.40	1,934.74

CONSTRUCTION OF THE PARK AVENUE TUNNEL.

L. A. Ott & Co.	176,176.20	17,617.62
Laurin, Leitch & Co.	185,000.00	20,000.00
Edmond Bélanger	194,000.00	19,400.00
The Kennedy Construction Co.	203,134.00	20,313.40
Théodule Lessard.	207,900.00	20,790.00
T. Leonard MacBean	225,000.00	22,500.00

The Secretary read a communication from Mr. P. E. Vanier, engineer in charge of the works, correcting the figures of his estimate of the cost of the works.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the tenders concerning the steel conduit be referred to the Chief Engineer for a report, and those concerning the Park avenue tunnel to the Chief Engineer and Engineer Vanier for tabulation and joint report, and that the cheques be deposited with the City Treasurer.

Adjourned.

L. N. SENEICAL,
Secretary.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 5 août 1914, a.m.

Son Honneur le Maire Martin, président; MM. les Commissaires Ainey, Côté, Hébert et McDonald.

1.—Soumise une communication de Son Honneur le Maire, recommandant que le salaire des employés permanents qui sont appelés dans leur pays d'origine pour rejoindre leurs régiments soient payés à leurs familles durant leur absence.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que demi-salaire soit payé aux familles des employés permanents qui sont obligés de partir pour défendre leur pays, ainsi que ceux qui seront appelés sous les armes par la Milice Canadienne, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Il est en outre

Résolu: Qu'ordre soit donné aux différents chefs de départements de ne pas remplacer ces employés.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que l'ordre de fermer les bureaux à 4 heures soit suspendu et que les bureaux de l'Hôtel de Ville devront être ouverts jusqu'à 5 heures p.m. à l'avenir.

3.—Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, recommandant que M. C. E. Gauthier, commis au Bureau du Greffier, soit démis de ses fonctions et que son salaire pour la quinzaine du 15 au 30 juillet ne lui soit pas payé, et recommandant en outre le transfert de M. J. Lafleur, commis au Bureau des Commissaires, à la place et au salaire du M. C. E. Gauthier démis.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

4.—Soumis un rapport du Directeur du Laboratoire Municipal, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. le Dr André Bruère comme Bactériologiste-Histologiste au Laboratoire Municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que M. le Dr Bruère soit nommé à ladite position et au salaire voté à cette fin.

5.—Soumis un rapport du Surintendant de Police, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination des constables suivants:

Louis Quevillon, en remplacement de Nap. Poirier, 942, résigné;
 Donat Laroche, en remplacement de Edm. Richer, 828, renvoyé;
 Norman A. Cooke, en remplacement de John Hillman, 29, renvoyé;
 Oscar Regimbal, en remplacement de O. Généreux, 772, renvoyé;
 Arthur Lelièvre, en remplacement de A. Geoffroy, 900, renvoyé;
 Adelme Brunette, en remplacement de N. Constantineau, 723, renvoyé;
 Hector Johnston, en remplacement de Alb. Bénard, 790, résigné;
 Wilfrid Lambert, en remplacement de Alb. Proulx, 880, renvoyé;
 Raoul Trépanier, en remplacement de H. Fournier, 1014, renvoyé;
 Francis Jas. McKeon, en remplacement de J. Cunningham, 111, renvoyé;
 James Waddell, en remplacement de Wm. Tobin, 585, renvoyé.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver lesdites nominations.

Report of meeting held on the 5th August 1914, a.m.

His Worship Mayor Martin, Chairman; Messrs. Ainey, Hébert and McDonald, Commissioners.

1.—Submitted a communication from His Worship the Mayor, recommending that the salary of the permanent employees who are called to their native country to join their regiments, be paid to their families during their absence.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That half salary be paid to the permanent employees who will have to go and defend their country as well to those who will be called by the Canadian Militia, and this, until further orders.

It was

Resolved: That instructions be given to the Heads of Departments, not to replace the said employees.

2.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the order to close the offices at 4 o'clock be suspended and that the City Hall offices remain open until 5 p.m. in future.

3.—Submitted a report from His Worship the Mayor, recommending that Mr. C. E. Gauthier, clerk in the City Clerks' office, be discharged and that he be not paid his salary for the fortnight ending on the 30th July, and recommending, besides, that Mr. J. Lafleur, clerk in the Commissioner's office, replace Mr. C. E. Gauthier at the latter's salary.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

4.—Submitted a report from the Director of the Municipal Laboratory, approved by His Worship the Mayor, recommending that Dr. André Bruère be appointed bacteriologist and histologist of the Municipal Laboratory.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That Dr. Bruère be appointed to the said position at the salary voted for this purpose.

5.—Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that the following constables be appointed:

Louis Quevillon, vice Nap. Poirier, 942, who has resigned;
 Donat Laroche, vice Em. Richer, 828, discharged;
 Norman A. Cooke, vice Jno. Hillman, 29, discharged;
 Oscar Regimbal, vice O. Généreux, 772, discharged;
 Arthur Lelièvre, vice A. Geoffroy, 900, discharged;
 Adelme Brunette, vice N. Constantineau, 723, discharged;
 Hector Johnston, vice Alb. Bénard, 790, who has resigned;
 Wilfrid Lambert, vice Alb. Proulx, 880, discharged;
 Raoul Trépanier, vice H. Fournier, 1014, discharged;
 Francis McKeon, vice J. Cunningham, 111, discharged;
 James Weddell, vice Wm. Tobin, 585, discharged.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said appointments be approved.

6.—(21141) Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, recommandant d'accorder le permis à W. J. Castonguay d'installer une chaudière à vapeur de 50 C. V. sur le lot portant les Nos 369-370, subd. 50 du quartier Hochelaga, No. 476 rue St-Germain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'accorder ledit permis.

7.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Omer Giroux de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Joseph Asselin de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Armand Major de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. P. J. Hubert de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

6.—(21141) Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, recommending that Mr. W. J. Castonguay be allowed to erect a 50 h.p. steam boiler, on lot bearing Cad. Nos. 369-370, Subd. 50, Hochelaga Ward, No. 476 St. Germain street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said permit be granted.

7.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Omer Giroux was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Joseph Asselin was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Armand Major was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. P. J. Hubert was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Enjoint à M. S. Blake de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. C. G. Craig de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à Chas. P. Loveland de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Geo. Dupuis de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. S. Howard de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle

Mr. S. Blake was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. C. G. Craig was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Chas. P. Loveland was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Geo. Dupuis was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. S. Howard was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his

peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. Brosseau de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. H. Prieur de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Jean de Montigny de comparaître devant le Bureau des Commissaires, de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 7 août courant, à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

8.—(21604) Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$3,000 soit voté pour la publication des annonces.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un crédit de \$3,000 pour ces fins.

9.—Soumis des rapports du Député-Ingénieur en Chef, recommandant l'approbation des profils suivants:

Rue Champlain, au nord de Sherbrooke;
Rue Panet, au nord de Sherbrooke;
Avenue Connaught, quartier Notre-Dame de Grâce;
Rue Lebrun, quartier Longue-Pointe;
Rue Mercier, quartier Longue-Pointe;
Avenue Bureau, de Christophe Colomb à Papineau;
Rue Melrose, de St-Jacques à C. P. R.;
Rue Fabre, de St-Zotique à Daniel;
11ème Avenue, de la limite Sud au Blvd Rosemont;
Avenue Lacombe, de l'avenue Decelles à l'avenue Apple;

possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. Brosseau was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. H. Prieur was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Jean de Montigny was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 7th August, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

8.—(21604) Submitted a report from the Assistant-City Clerk, recommending that a supplementary appropriation of \$3,000 be voted for the publication of advertisements.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey,

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$3,000 be voted for said purpose.

9.—Submitted reports from the Deputy Chief Engineer, recommending that the following profiles be approved.

Champlain street, north of Sherbrooke;
Panet street, north of Sherbrooke;
Connaught avenue, Notre Dame de Grâce Ward;
Lebrun street, Longue Pointe Ward;
Mercier street, Longue Pointe Ward;
Bureau avenue, Christophe Colomb to Papineau;
Melrose street, St. Jacques to C. P. R.;
Fabre street, St. Zotique to Daniel;
11th Avenue, from southern limit to Rosemont Boulevard;
Lacombe avenue, from Decelles avenue to Apple avenue;

Rue Dandurand, de l'avenue Papineau à l'avenue de Lorimier;

Rue Greenshields, de la rue Beaumont à la rue Abraham;

Avenue Bickerdike, de Beaumont à Abraham;

Rue Berri, de la rivière à 700' sud de la 43ème Avenue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver lesdits profils et d'autoriser le Secrétaire à les signer.

10.—Soumises quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de \$182,288.04, \$392,338.54, \$70,625.68 et \$5,065,166.97, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

11.—Soumis un compte au montant de \$230 pour services rendus par M. G. H. Semple, comme Recorder.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement, ex-fonds de réserve.

12.—(21780) Soumise une demande de M. Jules Bouton de se faire rembourser d'une somme de 100 qu'il a payée pour une licence pour vendre des ballons sur le Parc Mont-Royal, attendu qu'un privilège exclusif pour vendre ces articles a été accordé à M. Clarke.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit montant de \$100 à M. Jules Bouton.

13.—Soumise une lettre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal au sujet de l'ouverture de la rue Robin.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'informer la Commission des Ecoles Catholiques que le Bureau sera heureux de recevoir leurs suggestions et au reçu d'offres faites par ladite Commission, la question sera prise en sérieuse considération.

14.—Soumis un projet d'arrangement entre la Cité de Montréal et la Compagnie du Pacifique Canadien pour la pose d'un égout en dessous des voies de ladite Compagnie sur le Chemin Côte des Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer ledit arrangement.

15.—(22016) Soumis un rapport du Chef-Adjoint du Département des Incendies sur la demande d'indemnité de Mme Veuve Alphonse Naud.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

16.—(22042) Soumis un rapport du Président du Bureau des Evaluateurs, recommandant le transfert de M. A. Trottier, du Département du Trésor, en remplacement de M. W. Hurtubise, démis de ses fonctions.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

17.—(22023) Soumis un rapport du Chef-Adjoint du Département des Incendies au sujet de la pose d'arroseurs automatiques (sprinklers) à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Architecte et Surintendant des Bâtisses pour rapport.

18.—(22017) Soumis un rapport du Chef-Adjoint du Département des Incendies, recommandant l'acceptation du fourgon-automobile d'échelles livré par la Compagnie Seagrave et mise en service au poste No. 4.

Dandurand avenue, from Papineau to de Lorimier avenue; Greenshields ave., from Beaumont street to Abraham street; Bickerdike avenue, from Beaumont street to Abraham street; Berri street, from 700' from the river to south of 43rd avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said profiles be approved and that the Secretary be authorized to sign the same.

10.—Submitted four series of warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$182,388.04, \$392,338.54, \$70,625.68 and \$5,065,166.97 as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

11.—Submitted an account amounting to \$230 for services rendered by Mr. G. H. Semple, as Recorder.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same, ex-reserve fund be authorized.

12.—(21280) Submitted an application from Mr. Jules Bouton to be refunded a sum of \$100 which he paid for a license to sell balloons on Mont Royal Park, as the said privilege has been granted exclusively to Mr. Clarke.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the refund of the said amount of \$100 to Mr. Jules Bouton be authorized.

13.—Submitted a letter from The School Commissioners of Montreal, anent the opening of Robin street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the said Catholic School Commissioners be informed that the Board will be pleased to receive its suggestions and to take the matter into serious consideration as soon as offers have been made by the said Commissioners.

14.—Submitted a deed of agreement between the City of Montreal and the Canadian Pacific Railway Company, anent the laying of a sewer under the said Company's tracks on Côte des Neiges Road.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same.

15.—(22016) Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire Department, anent the application from Widow Alphonse Naud for an indemnity.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

16.—(22042) Submitted a report from the Chairman of the Board of Assessors, recommending that Mr. A. Trottier, of the Treasury Department, be appointed to the position formerly held by Mr. W. Hurtubise, who has been discharged.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

17.—(22023) Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire Department, anent the installation of automatic sprinklers in the City Hall.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Architect and the Superintendent of Buildings for a report.

18.—(22017) Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire Department, recommending that the motor ladder truck delivered by the Seagrave Company and put into service at No. 4 Station, be accepted.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

19.—(21953) Soumis un rapport du Chef-Adjoint du Département des Incendies au sujet d'une allocation pour l'entretien de son garage.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Qu'une allocation de \$350 soit votée à M. le Chef-Adjoint St-Pierre pour l'entretien de son garage, et que rapport soit fait au Conseil pour le vote des crédits nécessaires.

20.—(21657) Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, sur la demande des héritiers de feu le lieutenant Joseph McDonnell, décédé à la suite de blessures qu'il s'infligea à un incendit, et recommandant le paiement d'une indemnité de \$1,000 conformément à la résolution du Conseil adoptée le 18 janvier 1875.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement de ladite indemnité.

21.—(19908) Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité sur la demande des héritiers de feu Hildas Lalonde, ex-membre de la Brigade des Incendies.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant le paiement d'une indemnité de \$1,000, aux héritiers de feu Hildas Lalonde.

22.—(21983) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le paiement à la Bitulithic Paving Co., d'une somme équivalent à 80% du montant qui leur est dû en rapport avec le contrat pour la fourniture d'un plan d'asphalte pour la cour de la Voirie, Division Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

23.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, concernant la position financière de la Ville et informant le Bureau que les banquiers consentaient à faire les avances suivantes de fonds pour le mois courant, savoir:

La Banque d'Hochelega, sur bons du Trésor, à demande, donnés en sûreté collatérale	\$500,000
La Banque de Montréal, aussi sur bons du Trésor, payables à New-York et dont la date d'échéance sera en blanc et qui pourront être échangés pour l'équivalent en Sterling si la Banque le requiert	600,000

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser l'émission des bons du Trésor, savoir \$300,000, Banque d'Hochelega, et \$600,000, Banque de Montréal, suivant l'autorisation du Conseil de Ville, en date du 3 juillet dernier, et d'autoriser Son Honneur le Maire, le Trésorier et le Contrôleur et Auditeur de la Cité à signer lesdits Bons du Trésor.

24.—(22076) Soumis un rapport conjoint du Surintendant des Achats et des Ventes et du Député Ingénieur en Chef, recommandant le remboursement d'un dépôt de \$2,620 à la Compagnie Motor Transport Co. en rapport avec le contrat pour la fourniture de 4 camions-automobiles Peerless.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

19.—(21955) Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire Department asking for an allowance for the maintenance of his garage.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That an a sum of \$350 be granted to Deputy Chief St-Pierre for the maintenance of his garage and that a report be made to Council asking that the appropriation required be voted.

20.—(21657) Submitted a report from the Chief City Attorney, anent the application from the heirs of the late Lieutenant Joseph McDonnell, who died of injuries received while attending a fire and recommending that an indemnity of \$1,000 be paid to them in accordance with the resolution of Council adopted on the 18th January 1875.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said indemnity be paid.

21.—(19908) Submitted a report from the Chief City Attorney, anent the application from the heirs of the late Hildas Lalonde, ex-member of the Fire Department, for an indemnity.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an indemnity of \$1,000 be paid to the heirs of the late Hildas Lalonde.

22.—(21983) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that the Bitulithic Paving Co. be paid a sum equivalent to 80% of the amount due to them in connection with their contract for the supply of an asphalt plant for the yard of the Road Department, North Division.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

23.—Submitted a report from the City Treasurer, anent the financial position of the City and informing the Board that the Banks are willing to advance the following funds for the current month, viz.:

La Banque d'Hochelega, on Treasury bonds, on demand, given as collateral security	\$500,000
The Bank of Montreal, also, on Treasury bonds, payable at New York, the date of maturity to be in blank and to be exchangeable for Sterling if the Bank requires it	600,000

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the issue of Treasury Bonds be authorized, viz.: \$300,000, Hochelega Bank and \$600,000 Bank of Montreal as authorized by the City Council on the 3rd July last, and that His Worship the Mayor, the City Treasurer and the City Comptroller and Auditor be authorized to sign the said Treasury Bonds.

24.—(22076) Submitted a joint report from the Purchasing and Sales Agent and Deputy Chief Engineer, recommending that The Motor Transport Co. be refunded its deposit of \$2,620 in connection with their contract for the supply of 4 Peerless automobile trucks.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the refund of said deposit be authorized.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

